

## LES ÉTAPES CLÉS D'UNE INSTALLATION DE DISPOSITIF PAR HUMANAIR

Un patient mieux suivi est un traitement mieux suivi. Cette philosophie de Humanair s'applique également dans ce cadre. Aussi, lors de la mise en place d'une solution d'oxygénothérapie chez l'un de vos patients, Humanair engage un programme qui mobilise plusieurs intervenants spécialisés :

Conseillers respiratoires de Humanair. Ils sont les garants de la réussite du programme

Pharmaciens responsables de Humanair. Ils contrôlent la qualité de l'installation.

### LES 6 GRANDES ÉTAPES :

- 1 Prise de rendez-vous rapide après la transmission de la prescription. Validation de la prescription par le pharmacien responsable affilié Humanair.
- 2 Présentation et mise en place du matériel au domicile du patient par le conseiller respiratoire.
- 3 Gestion du dossier administratif et prise en charge.
- 4 Accompagnement du patient et de son entourage pour assurer la bonne acceptation du traitement et faciliter l'observance. Présentation des consignes de sécurité, de l'utilisation du matériel, des règles d'hygiène et de l'entretien.
- 5 Prise de rendez-vous de la prochaine visite du conseiller respiratoire à domicile pour vérifier la bonne utilisation du matériel.
- 6 Visite du pharmacien responsable.

*Humanair est joignable par téléphone 24 h/24, 7 jrs/7 au 0 800 02 02 01 pour les astreintes et s'engage à intervenir dans les 12 h en cas de panne (selon la réglementation).*



[www.humanairmedical.com](http://www.humanairmedical.com)

0 800 02 02 01 Service & appel gratuits

### NOS AGENCES

#### Nantes (Ouest)

8, rue des imprimeurs  
44220 Couëron  
Tél : 02 40 05 36 86

#### Paris (Île-de-France)

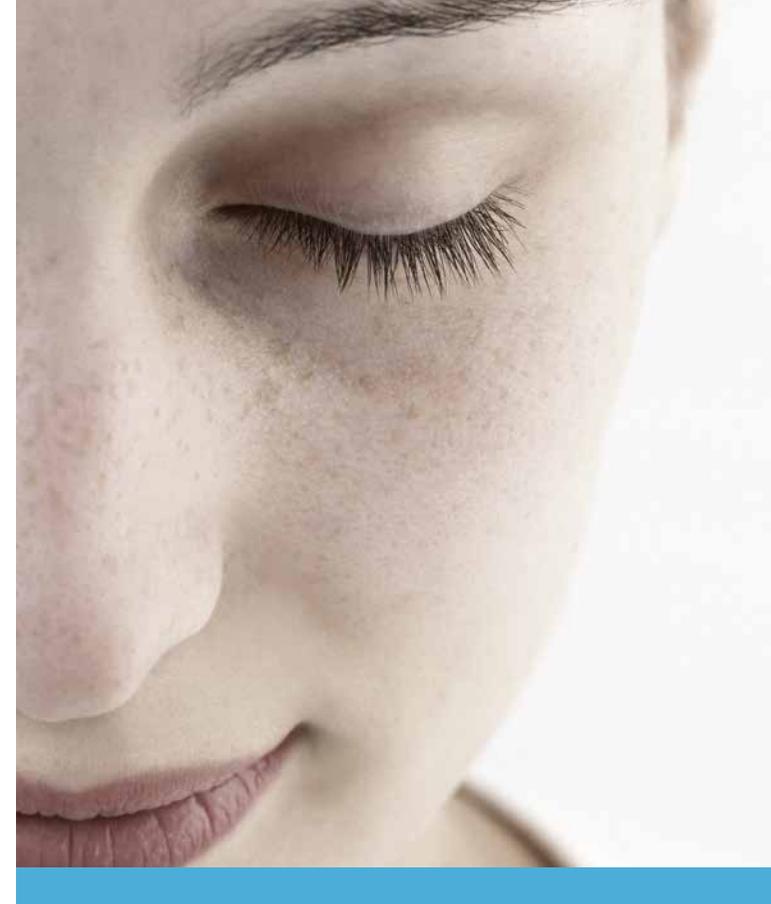
Le Parc tertiaire des Érables  
Bâtiment 3 - 1<sup>er</sup> étage  
66, rue de Sartrouville  
78230 Le Pecq  
Tél : 01 39 76 86 30

#### Tours (Centre)

Le Clos des Landes  
41, rue du Mûrier  
37540 Saint-Cyr-sur-Loire



Humanair Médical - SIRET 448903000033 - L'UMR 2017.



## LE TRAITEMENT PAR OXYGÉNOTHÉRAPIE

# MÉMO D'AIDE À LA PRESCRIPTION DE L'OXYGÈNE

## COMMENT CHOISIR LA SOURCE D'O<sub>2</sub> ADAPTÉE AU BESOIN DE VOTRE PATIENT ?

Chacun de vos patients est unique et nécessite une prescription personnalisée en fonction de ses besoins et de son environnement. Dans le cadre de la prescription d'une source d'oxygène, la recommandation de programme médical est réglementée par l'arrêté du 23/02/2015. Humanair vous accompagne, au travers de ce guide, dans vos prescriptions et vous propose ici une revue des règles essentielles à prendre en compte lors d'une prescription et un panorama des dispositifs existants.

Selon l'arrêté du 23/02/2015 concernant les modalités de prise en charge des dispositifs médicaux et prestations associées pour l'oxygénothérapie et ses forfaits associés (article L65 du code de la Sécurité sociale), la prescription médicale doit impérativement mentionner :

- la nature de la source d'oxygène,
- la durée d'administration quotidienne.

**Pour un poste fixe**, il est également nécessaire de préciser le débit d'O<sub>2</sub> au repos l/min.

**Pour un poste mobile**, il est demandé de préciser le débit d'O<sub>2</sub>, le mode pulsé ou continu ainsi que la portabilité sac ou chariot.

**Pour de l'O<sub>2</sub> à long terme**, il faut distinguer les deux modes d'administration de l'O<sub>2</sub> :

- sans ou avec déambulation < 1 h/j,
- avec déambulation > ou = 1 h/j.

Toute prescription de l'O<sub>2</sub> à long terme (initiale et renouvellement) doit être réalisée par un pneumologue, médecin d'un centre de ressources et de compétences de la Mucoviscidose, médecin d'un centre de LHTA pulmonaire ou pédiatre avec expertise en insuffisance respiratoire chronique de l'enfant. En EHPAD, le renouvellement peut être acté par un médecin coordinateur après avis du prescripteur.

*Humanair Médical, avec autorisation officielle de l'ARS, délivre l'oxygène pour vos patients en totale conformité avec l'arrêté du 16/07/2015 relatif aux BPDOUM (Bonnes Pratiques de Dispensation à domicile de l'Oxygène à Usage Médical).*

*Nos pharmaciens responsables garantissent la dispensation de l'oxygène à usage médical au domicile du patient.*

*Nos conseillers respiratoires Humanair accompagnent vos patients et leur entourage sur les contraintes techniques de l'oxygénothérapie, les consignes de sécurité, les modalités d'utilisation de l'O<sub>2</sub>, la manipulation du matériel et partagent, avec eux, des conseils adaptés à l'environnement.*

O <sub>2</sub> EN POSTE FIXE	CONCENTRATEURS FIXES				O <sub>2</sub> LIQUIDE
	PERFECT O <sub>2</sub>	PLATINUM 9	EVERFLO	525 KS	
					
Débit (l/min)	0,5 à 5	1 à 9	0,5 à 5	0,5 à 5	9
Recommandations Humanair	Déambulation < 1 h/jr	Pour hauts débits de 5 à 9 l/min	/	/	/
Prescription court terme ≤ 3 mois	Ordonnance 3 mois maximum sauf palliatifs ou fin de vie (renouvelable 1x)				/
Prescription long terme > 3 mois	DEP de 3 mois + ordonnance O <sub>2</sub> + gaz du sang				/

O <sub>2</sub> EN DÉAMBULATION	STATIONS DE REMPLISSAGE		CONCENTRATEURS PORTABLES			CONCENTRATEURS TRANSPORTABLES		PORTABLE O <sub>2</sub> LIQUIDE	
	HOMEFILL2	I FILL	PLATINUM MOBILE	SIMPLYGO MINI	INOGEN G3	SIMPLYGO	SOLO2	HELIOS 300	
									
Taille (H x l x L)	40 x 51 x 38	72,5 x 57 x 31	23,9 x 18,8 x 9,4	23,9 x 21,1 x 9,1	22 x 7,6 x 21	29 x 15 x 25,5	42 x 20 x 28	H. 26,7	
Poids (kg)	15	30	2,22	2,3	2,2	4,5	9 + 0,7 chariot	1,5	
Bruit (dB)	Aucun -58 dB au remplissage	/	40	43	42	43	39	Aucun	
Plage de débit continu (l/min)	Continu	0,5 à 6	/	/	/	0,5 à 2	0,5 à 3	0,25 à 0,75	
	Pulsé	1 à 5	1 à 6	1 à 4	1 à 5	1 à 6	1 à 5	1 à 4	
Autonomie débit continu	0,5 l/min	8 h*	8 h**	/	/	3h06	4h30	Jusqu'à 0,75 l/min 6h30	
	1 l/min	4 h*	4 h**	/	/	2h18	3h30	/	
	2 l/min	2 h*	2 h**	/	/	42 min	2h30	/	
	3 l/min	1h20*	1h30**	/	/	/	1h30	/	
Autonomie débit pulsé	Position 1	15 h*	12h10**	5h05	NC	5 h	3h42	4h30	10 h
	Position 2	8h40*	6h06**	3h30	4h50	3h45	3h30	3h30	7h30
	Position 3	6h30*	4 h**	2h20	NC	2h40	3h06	3 h	4h45
	Position 4	5h20*	3 h**	1h45	NC	2h15	2h42	2h30	3h45
	Position 5	4h40*	2h40**	/	NC	1h40	2h20	2h15	/
Spécificités	Utilisation en fixe pendant le remplissage possible	Remplissage de la bouteille indépendant	Batterie additionnelle en option	Batterie en version LD pour doubler l'autonomie		Avec ou sans chariot	/	Silencieux	
Recommandations Humanair	Source spécifique au Perfect O <sub>2</sub> et Platinum 9	Plusieurs tailles de bouteille 1,2 à 4,7 l	4 positions possibles	5 positions possibles	5 positions possibles	Débit continu possible	Débit continu possible	À partir de 9 l/min	
Prescription	DEP 3 mois + ordonnance O <sub>2</sub> + gaz du sang								
Titration	/	/	Titration préalable à l'effort en mode pulsé obligatoire***					/	

OXYGÉNOTHÉRAPIE À LONG TERME		
INDICATIONS	BPCO	Hors BPCO
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PaO<sub>2</sub> &lt; 55 mm Hg</li> <li>• Ou 56 &lt; PaO<sub>2</sub> &lt; 59 mm Hg + 1 ou plusieurs critères :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Polyglobulie (&gt; 55%)</li> <li>- Signes cliniques de cœur pulmonaire chronique</li> <li>- HTAP &gt; 20 mm Hg</li> </ul> </li> </ul>	PaO <sub>2</sub> < 60 mm Hg
/		Validation test de marche à l'effort
/		/
/		/
Désaturation artérielle nocturne non apnéique		/

OXYGÉNOTHÉRAPIE À COURT TERME	
INDICATION	Insuffisance respiratoire

Données constructeurs. L'oxygène liquide est réservé aux patients dont les besoins ne peuvent être couverts par les solutions alternatives.  
 \* Avec bouteille de 1,7 l.  
 \*\* Avec bouteille de 1,8 l.  
 \*\*\* Une titration préalable doit être réalisée par le prescripteur afin de déterminer le réglage optimal adapté aux besoins du patient.  
 dB mesuré en position 2. Les temps des débits sont calculés sur une estimation de fréquence respiratoire de 20 respirations par flux min en mode pulsé.  
 ♡ Compatibilité constructeur.